



Mener un débat associatif : construire les valeurs de la République

Le projet sportif et éducatif de l'USEP réaffirme la place de l'USEP comme mouvement associatif centré autour de l'Enfant. Faire se rencontrer des enfants sur la base d'échanges, de débats, de productions, autour d'un ou plusieurs thèmes liés à la rencontre sportive et au sport, c'est développer le **VIVRE ENSEMBLE**, c'est construire une future citoyenneté sportive de l'enfant Usépien en favorisant l'autonomie de pensée et en plaçant l'Enfant au cœur de l'action.

Le débat associatif renforce la place de l'Association Sportive USEP comme lieu de vie associative privilégié dans l'école et aide à redéfinir la place et le rôle de l'enfant au sein de l'association, comme porteur de ses valeurs. Il inscrit alors visiblement la place de l'association sportive USEP **au sein du projet d'école** et participe à la mission première de l'Ecole, réaffirmée dans le cadre de la **Grande Mobilisation pour l'Ecole** : faire partager aux élèves les valeurs de la République.

Le débat associatif permet aux enfants d'être force de proposition pour faire évoluer les rencontres et devenir citoyen sportif mettant ainsi en actes le parcours citoyen.

A l'aide de dispositifs et de techniques de questionnement décrits dans le livret « Mener un débat associatif », il leur permet :

- d'exprimer leurs représentations, leurs connaissances, leurs questionnements ;
- de raisonner collectivement : faire avancer sa pensée au sein d'un collectif, prendre en compte d'autres points de vue, respecter les règles de prise de parole ;
- de mettre en lien la réflexion avec la situation scolaire, la situation sociale proche, la situation familiale ;
- de développer une pensée réflexive: argumenter, conceptualiser un propos, problématiser des affirmations.

En cela, il s'ancre résolument sur les **programmes d'enseignement moral et civique** mis en œuvre dès septembre 2015. Celui-ci a pour but de *favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une société démocratique, c'est-à-dire à la fois*

- à penser et à agir par soi-même et avec les autres et à pouvoir répondre de ses pensées et de ses choix (principe d'autonomie)
- à comprendre le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, à y obéir et à agir conformément à elles (principe de discipline)
- à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;
- à construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).¹

Le débat associatif se construit dans un va et vient entre situation concrète et pensée abstraite. A partir d'une situation connue des enfants comme organiser les équipes, il peut engendrer une réflexion ouvrant sur des perspectives qui s'élargissent progressivement :

- Moi au sein de l'équipe : *Comment je choisis mon équipe ? Comment j'aimerais qu'on me choisisse dans l'équipe ?*

¹ Programmes d'enseignement moral et civique, <http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/events/programmes-denseignement-moral-et-civique/>



- Mon équipe et les autres équipes : *Est-ce que les autres équipes sont mes ennemis ? Comment on fait pour que les équipes puissent se rencontrer et jouer ensemble ?*
- Lien avec le reste du monde : *Est-ce que c'est comme ça partout ailleurs dans le monde ?*

Cette réflexion vers le plus général, voire l'universel, permet ensuite de mieux penser la situation concrète afin de prendre une décision.

Organiser une rencontre, c'est faire des choix : équipe, règles, arbitrage... **Le débat associatif fait émerger les valeurs qui induisent ces choix** : *équipes de niveau ou équipes hétérogènes ? La même règle pour tout le monde ou des règles différentes ?...* Sans remettre en question le cadre défini par les valeurs de l'USEP, il s'agit de s'interroger sur les choix faits et leurs justifications. Les valeurs universelles ainsi abordées pourront être indiquées aux enfants. L'animateur aura la possibilité d'intervenir à leur propos soit dans le débat, soit ensuite pour les préciser, notamment si le questionnement des enfants revenait à les nier.

Le débat associatif peut se vivre sur des temps différents :

- autour d'une rencontre sportive, sur un moment unique,
- autour d'une rencontre sportive, sur des temps différents (avant, après) :
 - avant pour réfléchir ensemble et préparer,
 - après pour faire le bilan: *Alors finalement, par rapport à ce nous avons choisi? Comment l'avons-nous vécu ?*
- Autour d'une thématique ciblée, sur une période choisie,
- Autour d'autres modalités existantes ou à créer,....

Le débat associatif se prépare

Le questionnement à faire vivre aux enfants sur les valeurs renvoie à celles qui sous-tendent les choix éducatifs de l'enseignant – animateur USEP. Celui-ci devra préalablement identifier ses propres représentations pour éviter qu'elles n'influencent sur le débat. Interroger sa posture pédagogique permet de déterminer ses choix éthiques, politiques et pédagogiques et de renforcer la cohérence entre discours et actions.

Martine Grill – Véronique Bury, élues nationales

Bibliographie:

Le Guide de la Rencontre Sportive, USEP, Editions Revue EP&S, 2014

M.Tozzi², *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire*, Hachette Education, 2001

T. Bour, JC Pettier³, M. Solonel, *Apprendre à débattre au cycle 3*, Hachette Education, 2012

² **Michel Tozzi**, didacticien de la philosophie français, professeur émérite à l'université Paul-Valéry de Montpellier 3. Ses travaux portent notamment sur la didactique de l'apprentissage du philosophe (DAP), et en particulier sur l'apprentissage de la philosophie avec les enfants

³ **Jean-Charles PETTIER**, docteur en sciences de l'éducation, docteur en philosophie et enseignant en master métier de l'enseignement de l'université de Créteil